



**CENTRE
HOSPITALIER
CHRETIEN**

**SERVICE
COMMUNICATION**

Catherine Marissiaux
Tél. 04 224 80 99
0486 24 89 16
Fax 04 224 80 93

catherine.marissiaux@chc.be

Communiqué de presse
15 octobre 2008

Réunion du comité de quartier de Glain - 15 octobre Le CHC se veut rassurant pour la construction du nouvel hôpital à Patience et Beaujonc

Trois priorités animent le CHC pour la construction de son nouvel hôpital sur le site de Patience & Beaujonc, la direction les a rappelées lors de la réunion avec le comité de quartier de Glain organisée le 15 octobre :

- maintenir le caractère humain des services, et ce malgré la taille nouvelle de l'hôpital
- élaborer un concept hospitalier en concertation avec tous les acteurs concernés, internes et externes au CHC (le personnel et les médecins, la Ville de Liège, la Région Wallonne, les riverains,...)
- concevoir et construire un hôpital qui répondra au maximum aux critères de développement durable

Les représentants du CHC se veulent donc rassurants vis-à-vis du comité de quartier de Glain quant aux questions liées à l'élaboration de l'hôpital et à l'arrivée de cette nouvelle activité dans leur quartier.

Que sait-on déjà du nouvel hôpital ?

Le terrain compte 34ha, dont 15ha pour la partie élevée du terrain, au sud de la parcelle. C'est à cet endroit que le CHC compte édifier son hôpital.

Le nouvel hôpital devrait coûter environ 225M€. Le financement de ce nouvel hôpital est en bonne voie: les autorités viennent en effet de donner un signal fort et un encouragement au projet, en confirmant la subsidiarité à concurrence de 150 M€ en juin dernier.

Le terrain est inscrit comme ZACC (zone d'aménagement communal concerté). Une procédure est donc nécessaire pour qu'il soit disponible à l'urbanisation. Avant cela, le CHC devra travailler à l'élaboration du RUE - Rapport Urbanistique et Environnemental comprenant une description du projet élaboré en concertation avec les autorités des différents niveaux de pouvoir et les riverains, avant d'être approuvé par le conseil communal et le gouvernement wallon, avant toute étude d'incidence et demande de permis unique. Le projet va donc bien évoluer en concertation avec les autorités publiques et les riverains.

Tous les aménagements sont à faire pour les impétrants (eau, égouttage, électricité, ...). Le CHC compte réhabiliter la friche industrielle, la stabiliser et l'assainir, pour le bien de tous.

En termes de trafic et de stationnement, tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum les impacts sur le quartier. Différentes possibilités d'accès au site de l'hôpital sont à l'étude :

- par le nord : élargissement de la voirie longeant l'autoroute et la grande surface
- par le nord : accès au départ de la bretelle d'accès à l'autoroute à la sortie Ans
- par le sud : avec un pont enjambant l'autoroute

Dans tous les cas, les accès au départ des voies d'autoroutes seront favorisés, afin de ne pas augmenter le trafic local. Ce choix s'inscrit dans la logique puisque le bassin de drainage de la patientèle du CHC est situé dans l'arc à l'ouest et au nord de la Ville de Liège. Les parkings seront construits avec une superficie suffisante pour ne pas déborder sur le quartier.

Siège social
CHC asbl
rue de Hesbaye 75
B-4000 LIEGE
www.chc.be

Avec l'arrivée du nouvel hôpital, les habitants continueront à bénéficier:

- d'un accès aux soins (urgences, consultations, hospitalisation comme avec la clinique de l'Espérance)
- et d'un hôpital de proximité
- qui s'intègre dans la vie du quartier.

A côté de cela, et ce sont les bénéfices du nouvel hôpital, certaines choses ne changeront pas, voire devraient s'améliorer, comme

- le stationnement des riverains: avec ses parkings suffisants, le nouvel hôpital ne débordera pas sur le quartier
- le trafic dans les rues du quartier : aménagement de nouveaux accès directs au site
- la friche va être assainie
- l'hôpital sera entouré d'espaces verts, accessibles à tous
- l'offre des transports en commun pourrait s'améliorer à l'avenir
- d'une manière générale, le quartier va se redynamiser

Pour les représentants du CHC, cette réunion avec le comité de quartier s'inscrit comme une première étape dans la réalisation d'un projet porteur pour le CHC, ses patients, ses acteurs de soins, mais également pour les citoyens de Liège et des communes avoisinantes.

L'accueil réservé par les participants au projet du CHC a été plus que positif, avec un feu nourri de questions, aussi variées que les préoccupations des habitants du quartier, questions auxquelles les réponses ont été apportées sans tabou. Les représentants du CHC se félicitent de cette première rencontre et remercient le comité de quartier de Glain de son invitation.

Annexes

Le choix du terrain de Patience & Beaujonc

Il se justifie par plusieurs éléments :

- Situation centrale par rapport aux 3 cliniques existantes
- 34 ha disponibles dont 15 sur le plateau supérieur (où nous souhaitons construire notre hôpital)
- Excellente accessibilité régionale (proche de l'autoroute et très accessible par les transports en commun)
- Le futur tram (en projet) pourrait passer en bordure de site
- Maintien du CHC sur le territoire de la Ville de Liège
- Le terrain est dégagé et ne nécessite pas d'expropriation
- Reconversion d'une friche industrielle
- Colline offrant une belle visibilité sur la ville
- Grande liberté de conception
- Construction en une seule phase (rapidité)
- Superficies suffisantes pour les parkings (pas de débordements sur le quartier)
- Le site de l'ancien charbonnage s'inscrit dans la continuité de l'histoire des cliniques Saint-Joseph et de l'Espérance (anciens dispensaires liés aux charbonnages de Bonne Fin, Espérance, Bonne fortune et Patience et Beaujonc)

Le nouvel hôpital en chiffres

Le budget se chiffre à 225 M°€

Environ 2500 personnes y travailleront.

Le nouvel hôpital aura une surface utile d'environ 90.000m².

- L'hospitalisation occupera 44.250 m².
 - o 662 lits d'hospitalisation classique
 - o 111 lits d'hospitalisation de jour [médical (oncologie), chirurgical, pédiatrique, gériatrique]
- Les services de haute technicité représenteront 11.250m²
 - o urgences
 - o bloc opératoire
 - o quartier accouchement
 - o stérilisation
 - o pharmacie
- Les consultations couvriront 6.250m².
- Les services médico-techniques nécessiteront 8.800m²
 - o imagerie médicale
 - o médecine nucléaire
 - o laboratoires
 - o radiothérapie
 - o kiné-hydrothérapie
- Les services administratifs devraient occuper 11.000 m²
- Les services logistiques 6.500 m²
- Les services hôteliers 2.200m².

Les prochaines étapes

2008 et début 2009 :

- développement du concept et des besoins du nouvel hôpital (concertation du personnel, groupes de travail,...)
- mise en œuvre de la procédure pour élaborer et obtenir le RUE (Rapport Urbanistique et Environnemental)
- mise sur pied d'un concours d'architectes

1^{er} semestre 2009 :

- préparation de l'esquisse et établissement de l'avant-projet
- suivi de la procédure RUE

2^e semestre 2009

- présentation de l'avant-projet à la Région wallonne
- accord du ministre sur l'avant-projet
- demande du PU

2010

- plans précis et cahiers des charges
- présentation à la Région wallonne
- mise en adjudication des travaux

2011

- accord du ministre (RW) sur les adjudicataires
- début du gros œuvre
- aménagement des voiries

2016 : ouverture prévue du nouvel hôpital